

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4406 - Mardi 20 février 2018 - Prix : 10 DA

16<sup>e</sup> édition du Festival du film amazigh  
du 24 au 28 février

17 productions en course  
pour l'Olivier d'or

Page 24

Ould-Ali : «Un phénomène étranger à la société algérienne qu'il faut éradiquer»

## Violence dans les stades, un fléau persistant

Page 2

### L'habitude d'appeler un chat une souris

Par Mohamed Habili

**L'**habitude prise par les économistes libéraux, en matière de communication, est de prendre garde à ne pas parler comme tout le monde, leur but étant double, d'être bien saisi par leurs semblables d'une part, mais de toujours dérouter le profane de l'autre, en le laissant s'interroger indéfiniment sur le sens exact qu'ils prêtent à leurs mots. Ainsi par exemple quand ils disent plan social, quelqu'un qui aurait la naïveté de croire qu'ils sont comme tout le monde, c'est-à-dire qu'ils s'expriment en faisant attention à ne pas créer de confusion inutile chez les gens, quelqu'un étant supposé confronté pour la première fois à cette notion, serait porté à croire qu'elle énonce quelque chose de positif, qu'elle renvoie à un contenu généreux, au profit des couches les moins défavorisées de la société, par exemple. Il se tromperait complètement. Il lui prendrait un certain temps avant de comprendre qu'en fait un plan social a si peu de social qu'il s'agit d'un plan de licenciements. En somme, au lieu d'appeler un chat un chat, les libéraux se feraient un point d'honneur de l'appeler souris. Ainsi en est-il également de cette dénomination obscure d'aléa moral. Quelqu'un qui en entendrait parler pour la première fois, ou qui tomberait dessus au cours d'une lecture, comme il est naturel chercherait à en cerner le sens à partir des mots qui la composent.

Suite en page 3

Le secteur de l'Education toujours en ébullition

# L'Intersyndicale des enseignants maintient sa grève



Le secteur de l'Education, en ébullition depuis quelques jours, risque de s'embraser de nouveau. Après le Cnapest en grève illimitée depuis 15 jours, l'Intersyndicale de l'éducation, constituée de cinq organisations, a décidé de maintenir le débrayage de deux jours, prévu à partir d'aujourd'hui.

Lire page 3

Pour dénoncer la torture en Algérie

## Il y a 60 ans, Henri Alleg s'insurgeait dans «La question»

Page 4

Monument de la chanson oranaise

## L'Institut régional de musique d'Oran porte le nom de Blaoui Houari

Page 13

Infractions à la réglementation douanière, fiscale et bancaire

# Plus de 120 000 opérateurs fraudeurs recensés

■ Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, fait état devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), de plus de 120 000 opérateurs économiques inscrits au fichier national des fraudeurs auteurs d'infractions graves aux législations et réglementations fiscales, commerciales, douanières, bancaires et financières.

Par Louiza Ait Ramdane

**C**es fraudeurs sont exclus des transactions commerciales extérieures (import/export), de la participation aux marchés publics et des avantages accordés aux investisseurs en application des dispositions de la loi de Finances complémentaires de 2009, indique le ministre des finances. Outre ce fichier, l'Administration fiscale a pris plusieurs mesures pour faire face à la fraude et à l'évasion fiscale, notamment la multiplication du nombre des contrôleurs fiscaux, la réorientation du contrôle vers les données au niveau des services, l'intensification des interventions, l'introduction de nouveaux procédés comme le contrôle inopiné outre le suivi des dossiers d'importance majeur ou à grand risque, précise M. Raouia, lors du débat sur la loi portant Règlement budgétaire de l'année 2015. A ce propos, il a été procédé au renforcement de la coopération entre les services fiscaux et les autres services concernés par la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales à travers l'échange d'informations, principalement avec les Douanes, le Centre national du Registre national du commerce (CNRC) et la Banque d'Algérie (BA). Cependant, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour faire face à la fraude et à l'évasion fiscale. A cet effet, le ministre évoque l'introduction des nouvelles technologies et l'imposition de la facturation à toutes les transactions commerciales. La lutte contre ce phénomène est une «*priorité*» pour les pouvoirs publics, ajoute-t-il.

## Les transferts sociaux maintenus en dépit de la conjoncture financière difficile

Par ailleurs, le ministre des Finances, affirmé que les transferts sociaux en matière de subvention de produits de large consommation seraient maintenus en dépit des difficultés financières auxquelles est confrontée le pays. Cependant, une réflexion est engagée sur les mécanismes à mettre en place pour maîtriser ces transferts en termes de rationalisation et un meilleur ciblage des catégories suivant le programme tracé par le gouvernement, explique M. Raouia.

Concernant la problématique de l'efficacité des comptes d'affectation spéciale (CAS), l'un des principaux axes abordés par les députés lors des débats, le ministre a affirmé que le gouvernement entend poursuivre ses efforts pour l'assainissement de ces comptes et la réduction progressive de leur nombre à 51

Abderrahmane Raouia,  
ministre des Finances



d'ici fin 2018 contre 73 en 2010, 66 en 2015 et 56 en 2017.

Le ministre a ajouté que leur solde global a reculé de 10.627 milliards DA en 2010 à 4.056 milliards DA en 2017, soit un taux de 56%. Concernant le retard des projets, M. Raouia a imputé ce phénomène à plusieurs facteurs dont la lenteur des procé-

dures administratives et des formalités d'approbation des projets, les problèmes ayant trait à leur maturation, le manque de bureaux d'études spécialisés et l'infirmité des marchés y afférents. Le montant des réévaluations découlant essentiellement de ce phénomène a reculé de 41% entre 2008 et 2015, a

soutenu le premier responsable du secteur.

## Révision en 2018 de la loi-cadre des lois de finances

Les députés de l'APN avaient demandé lors des débats d'avancer l'année de référence

de la loi de 3 à 1 an, estimant que la durée de trois ans pour présenter le projet de Règlement é t a i t «*très longue*». Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia a annoncé, la révision en 2018 de la loi 84-17 relative aux lois de Finances. Il a précisé que les services de son département s'attelaient à apporter les dernières retouches aux dispositions de la loi cadre relative aux lois de Finances, ajoutant que tous les efforts sont consentis pour le présenter au Parlement durant l'année en cours. Le ministre a indiqué que la réduction de la durée de présentation du projet de loi portant Règlement budgétaire s'inscrivait dans le cadre des réformes et actions de modernisation en matière de budget, de comptabilité et de fiscalité.

Pour les députés, la révision de l'année de référence permettra de renforcer le contrôle a posteriori et de mieux combler les lacunes. Les membres de l'APN ont appelé également à la révision de la loi 84-17 de manière à garantir l'élaboration de budgets selon des objectifs et programmes et non selon les moyens disponibles.

L. A. R.

Ould-Ali : «Un phénomène étranger à la société algérienne qu'il faut éradiquer»

## Violence dans les stades, un fléau persistant

**R**éagissant aux actes de vandalisme survenus lors du match opposant le MC Oran à l'USM Bel-Abbès, dans le cadre de la 20e journée de la Ligue professionnelle de football-Mobilis, Elhadi Ould Ali, ministre des sports a affirmé que ce phénomène était «*inacceptable*» et «*étranger*» à la société algérienne, indiquant que des efforts sont consentis, avec les parties concernées, pour prôner le fair-play, lors des compétitions sportives.

Ces dernières années, le phénomène de la violence dans les stades a pris une ampleur telle qu'il devient plus qu'urgent de s'y pencher sérieusement. En effet, lors d'un match opposant le MC Oran à l'USM Bel-Abbès, dans le cadre de la 20e journée de la Ligue professionnelle de football-Mobilis, «*de pseudo-supporters du club local avaient envahi le terrain, nécessitant l'intervention d'ambulances pour transporter des blessés*». La télévision nationale ayant retransmis en direct ce match avait montré des images de ces scènes de violence. Suite à ces actes de vandalisme, le ministre des sports et de la jeunesse a alors réagi affirmant que «*Le phénomène de la violence dans les stades est inacceptable et étranger à la société algérienne, d'autant que des efforts sont consentis avec les parties concernées*



en vue d'éradiquer ce phénomène et lutter contre toutes ses formes». Les décisions relatives aux sanctions à prendre à l'encontre des clubs ou des comités des supporters impliqués dans ces actes de vandalisme, ne peuvent être prises de façon «*anarchique*» ou «*improvisée*», a-t-il estimé, car elles doivent être précédées par des campagnes de sensibilisation, pour faire face au phénomène de violence dans les stades qui demeure étranger à la société algérienne, sans être laxiste en ce qui concerne la pro-

tection des vies humaines. S'adressant aux clubs algériens, le ministre a dit que «*la perte d'un seul match n'est pas un drame, mais il faut plutôt prôner le fair-play*». «*Le sport qui est un facteur d'unité, ne doit absolument pas devenir un facteur de division, à travers les scènes de vandalisme aux retombées fâcheuses*», a-t-il indiqué, ajoutant que l'intrusion des supporters dans les stades peut constituer un véritable danger pour les vies humaines, d'où l'impératif de prendre «*des*

*mesures fermes*» à l'encontre des équipes dont le public est à l'origine des actes de violence commis au niveau des stades. Le ministre a fait savoir que ces mesures ou décisions ne seront pas prises, à titre individuel, par la Fédération algérienne de football (FAF) ou par la Ligue, mais avec l'association des présidents des clubs et des présidents des comités des supporters, soulignant que son département soutiendra toute décision visant à éradiquer le phénomène de la violence dans les stades. Enfin, il faut noter que parmi les raisons qui poussent les jeunes à avoir un comportement agressif lors des rencontres de football sont liées, d'abord, à la tricherie et la corruption dans le milieu footballistique. Elles sont également liées au mauvais arbitrage. Il y a lieu de relever aussi le fait que les forces de l'ordre ne savent pas s'y prendre face aux jeunes. D'autres facteurs, comme la mauvaise gestion des clubs et l'inadéquation des infrastructures sportives, sont considérés comme favorisant la violence dans les stades. Cette violence se traduit, généralement, par des actes hostiles à l'encontre des joueurs et des dirigeants du club que les jeunes supportent. Mais, souvent, ce sont les supporters qui sont victimes des violences d'autres supporters.

Thinhinene Khouchi

Le secteur de l'Education toujours en ébullition

# L'Intersyndicale des enseignants maintient sa grève

■ Le secteur de l'Education, en ébullition depuis quelques jours, risque de s'embraser de nouveau. Après le Cnapest en grève illimitée depuis 15 jours, l'Intersyndicale de l'éducation, constituée de cinq organisations, a décidé de maintenir le débrayage de deux jours, prévu à partir d'aujourd'hui.

Par Meriem Benchaoua

La décision a été prise à l'issue des rencontres des représentants de l'Intersyndicale avec le ministre de l'Education qui n'ont rien apporté de nouveau, de l'avis des ces mêmes syndicalistes. Les négociations se sont avérées sans résultats eu égard au maintien de la grève annoncée. S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, Mohamed Chaïb Draa Tani, conseiller au ministère de l'Education nationale, est revenu sur cette rencontre. « Nous avons répondu à toutes les revendications des syndicalistes. A la condition qu'elles rentrent dans les prérogatives du ministère de l'Education », a-t-il assuré. Selon lui, toutes revendications des syndicats, relevant de la compétence du ministère de l'éducation ont été satisfaites, notamment « l'application du décret présidentiel 14-266 concernant les diplômés d'études universitaires appliquées (DEUA) et de Licence et la révision de l'arrêté ministériel relatif aux examens professionnels ». Il a expliqué qu'il y avait certaines revendications qui ne relevaient pas du ministère de l'Education nationale. « Je citerais, entre autres, l'amélioration du pouvoir d'achat, la revalorisation du point indiciaire et le code du travail », assurant que « le ministère est toujours ouvert au dialogue et la concertation ». Il a ajouté, dans ce sens, que « les problèmes qui se posent aujourd'hui relèvent



beaucoup plus de la gestion locale que nationale », estimant que « 80% des problèmes qui se posent dans le secteur relèvent des relations humaines entre les fonctionnaires ». Toutefois, un grand absent aura marqué cette rencontre avec la tutelle : le Cnapest. Pour le représentant du ministère, la mise à l'écart de ce dernier se justifie par son refus d'obtempérer à une décision de justice qualifiant d'« illégale » la grève qu'il avait initiée. « Le sort du Cnapest est entre les mains des pouvoirs publics », a-t-il dit. Réitérant la disponibilité de la tutelle au « dialogue conformément à la loi », le même responsable a affirmé que le calendrier scolaire annoncé au début de l'année sera respecté en dépit du mouvement de grève. « Toutes les dispositions pédagogiques et organisationnelles ont

été prises pour garantir la scolarité des élèves et rattraper le retard causé par le débrayage », a-t-il assuré. Outre la mise en œuvre de méthodes pédagogiques adaptées à ce genre de situation, « nous avons eu recours à des enseignants vacataires, à des enseignants retraités et à des inspecteurs pour prendre en charge la scolarité des élèves », a-t-il expliqué, évoquant également un réaménagement des emplois du temps. Pour le même responsable, « il n'y aura pas d'année blanche pour la simple raison que le taux de suivi de la grève n'a pas dépassé les 4,60% au niveau national », précisant que les wilayas de Blida et de Béjaïa ont connu respectivement 54 et 34 jours de grève. Les « portes du dialogue et de la concertation sont ouvertes », a affirmé M.

Chaïb Draa Tani, soulignant que la tutelle « ne peut pas se réunir avec une organisation qui ne veut pas reconnaître les lois de la République (...) On ne peut plus parler de grève du moment que la justice a déclaré cette grève illégale, mais plutôt d'abandon de poste pour les enseignants », dira-t-il. Affirmant, à cet effet, le licenciement de 581 enseignants grévistes dans la wilaya de Blida, le conseiller au ministère de l'Education a indiqué que 19 000 autres enseignants ont reçu leur deuxième mise en demeure, exprimant son « regret » de voir une organisation syndicale « arriver à sacrifier des enseignants pour parvenir à ses fins », dénonçant, par la même occasion, « les pratiques de certains syndicalistes qui ont empêché des vacataires de rejoindre leurs établissements ». **M. B.**

Hocine Necib, ministre des Ressources en eau à Béjaïa

## «De l'eau potable pour 17 communes avant le ramadhan»

En visite dans la wilaya de Béjaïa, le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, semble vouloir mettre fin au stress hydrique dans lequel vit la wilaya depuis plusieurs années. Il a ainsi fait savoir, lors de l'ouverture de la vanne de distribution du réservoir Aguemoune pour l'alimentation du chef-lieu communal de Barbacha et les villages Tala et Ait Sidi-Alli, que « tous les villages de la commune et les localités voisines de cette région montagneuse et rurale vont bénéficier de 20h d'eau potable par jour d'ici le mois de septembre prochain ». « C'est l'objectif qu'on s'est fixé et l'objectif sur lequel j'insiste afin de satisfaire les besoins de la région en eau potable », dit-il. Il a également annoncé que 17 sur les 41 municipalités de la wilaya vont être raccordées au réseau d'eau potable depuis le barrage de Tichi-Haf et le barrage Ighil Emnda avant le mois de ramad-

han et le financement a été débloqué dans le cadre de la loi de finances 2018. Le reste des localités va être raccordé d'ici à la fin de l'été prochain et à appel d'offres va être lancé pour l'alimentation de 5 communes. Le ministre a donné instruction pour que « les projets en cours de réalisation soient livrés dans les délais requis et que la gestion soit confiée à des spécialistes, soit à l'ADE ». C'est le cas de la station principale de Bouyouchen, alimentant la commune de Barbacha à partir d'Amizour avec le transfert Tichi-Haf, dont les travaux ont atteint les 78% et qui sera livrée en juillet prochain. Un projet qui a coûté 7,88 milliards de dinars et va alimenter un total de 18 300 foyers. En visitant la source et le musée de l'eau de Toudja, où il a écouté un exposé de l'étude de l'AEP de la commune, le ministre s'est engagé à octroyer une aide en vue de faire bénéficier tous les habitants de cette

eau ainsi que ceux des villages issus des municipalités voisines situées à l'ouest de Béjaïa. L'hôte de Béjaïa a eu droit, durant la deuxième journée, à un exposé sur la réhabilitation du réseau d'AEP de la ville de Béjaïa (RN 24 Tala Ouariane) par le chef de projet ADE. Il a vu de plus près le projet d'achèvement des travaux d'AEP de Béjaïa et Oued Ghir au niveau de la station principale (R10 000 lbachirene) avec des explications sur la chaîne de refoulement de la commune d'Oued Ghir. Par ailleurs, le directeur des ressources en eau de la wilaya a exposé au ministre, arrivé avant-hier après-midi à Béjaïa, la situation du secteur dans la région. M. Necib a ensuite inauguré la première station de pompage alimentant la commune et les villages Amalou à partir des équipements du transfert de Tichi-Haf et visité une exposition sur la chaîne de la commune. Ces

équipements ont été réalisés avec un coût global de 480 milliards de dinars. Durant la même journée, le premier responsable des ressources en eau a également inauguré la station de pompage principale de Chemini et Souk Oufella à partir du transfert Tichi-Haf en faveur de 30 villages avec un exposé sur la chaîne (commune de Souk Oufella). En fin de journée, l'hôte de Béjaïa a bouclé le programme de la première journée par une visite au projet de réalisation de la station d'épuration de Sidi-Aïch, avec un exposé de l'Office national d'assainissement (ONA) sur la STEP d'Akbou y compris le collecteur (STEP de Sidi-Aïch). Ce projet devrait alimenter les communes montagneuses de l'Akfadou et certains villages seront alimentés depuis le barrage de Sidi Khélifa dans la wilaya de Tizi-Ouzou, en voie de construction.

Hocine Cherfa

## LA QUESTION DU JOUR

## L'habitude d'appeler un chat une souris

Suite de la page une

Ceux-ci ne lui étant pas inconnus, il en conclut qu'elle renvoie nécessairement à quelque incertitude relative à la conjoncture économique, mais qui a ceci de particulier qu'elle ne reposerait pas tant sur des faits avérés que sur des perceptions subjectives. Et là aussi il se tromperait du tout au tout. Ce qui n'a rien d'étonnant, le but de ceux qui ont forgé cette expression étant justement de lui faire prendre des vessies pour des lanternes. Là aussi il lui faudrait certainement du temps avant de se délivrer du piège qui lui a été tendu, et de se rendre compte que là aussi les mots ont été détournés de leur sens habituel. Loin de désigner quelque chose d'aléatoire, aléa moral, dans la bouche d'un économiste libéral, veut dire qu'il n'y a pas de précaution à prendre tout au contraire, qu'on est soi-même paré à toute éventualité. Une grosse entreprise, par exemple, n'a pas d'aléa moral à craindre, elle peut prendre tous les risques qui se présentent, étant donné qu'elle sera dans tous les cas soutenue par les autorités financières, sa faillite menaçant d'effondrement le système en entier. C'est le fameux « to big to fail », trop grand pour être autorisé à faire faillite. Elle est assurée tous risques en quelque sorte, non par ce qu'elle fait mais seulement pour ce qu'elle est. Aléa moral veut donc dire pas d'aléa d'aucune sorte, ni moral ni objectif. Aléa ici est en fait pris pour certitude. En économie libérale donc, il dit tout le contraire de ce qu'il dirait ailleurs. Mais laissons là des expressions qui d'ailleurs ne sont plus guère usitées par ces temps peu certains, eux par contre, les libéraux qui ont failli mais qui sont toujours au pouvoir n'en continuent pas moins d'appeler à l'occasion un chat une souris. Ainsi en est-il pour le moment du concept d'inflation, qu'ils usent comme d'un synonyme de hausse, en l'espèce de hausse des taux d'intérêts. Le mini-krach boursier d'il y a quelques jours a été mis sur le compte de l'inflation, qui pointerait le nez. Ce que cette inflation a de particulier, c'est qu'elle n'existe pas en réalité, en tout cas ni aux Etats-Unis ni en Europe ni au Japon. Pourquoi les investisseurs (un autre mot détourné de son sens habituel), comprendraient-ils quelque chose qui n'existe pas, qui existe si peu que c'est son contraire, la déflation, qui est à l'œuvre, non pas d'hier mais depuis une décennie ? Facile par contre de comprendre qu'ils ont peur de quelque chose qu'ils ont nommé l'inflation, mais qui en réalité n'est pas l'inflation, mais tout autre chose.

M. H.

Aujourd'hui à Bordj El Bahri  
**Gaïd Salah**  
 préside la réunion  
 des responsables  
 de formation  
 de l'ANP

**LE GÉNÉRAL** de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), présidera aujourd'hui la réunion annuelle d'orientation des cadres et des responsables des structures de formation de l'ANP, à l'Ecole militaire polytechnique de Bordj El-Bahri, où il effectuera une visite de travail, indique hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, effectuera, mardi 20 février 2018, une visite de travail à l'Ecole Militaire Polytechnique/Bordj El-Bahri/1<sup>re</sup> Région militaire», précise la même source. «Lors de cette visite, le général de corps d'Armée présidera la réunion annuelle des cadres et des responsables des structures de formation de l'Armée nationale populaire, et tiendra une rencontre d'orientation avec les élèves des écoles militaires», conclut le communiqué.

K. L.

Algérie Poste  
**Les distributeurs  
 de billets  
 de banque  
 fonctionnent  
 «normalement»**

**LES DISTRIBUTEURS** automatiques de billets de banque (DAB) de l'opérateur public Algérie Poste fonctionnent normalement, a assuré hier l'opérateur dans un communiqué, relevant que «plus de 300 000 transactions ont été effectuées sur ces distributeurs entre jeudi et samedi derniers». «Les distributeurs automatiques de billets de banque fonctionnent normalement et Algérie Poste n'a enregistré aucune défaillance au niveau de ses distributeurs, que ce soit avec la nouvelle carte Edahabia ou avec les anciennes cartes», assure la même source. Algérie Poste a, ainsi, enregistré entre jeudi et samedi «plus de 300 000 transactions sur les distributeurs», ajoute le communiqué, réfutant catégoriquement «de fausses informations visant à nuire à la réputation de l'institution».

L. O.

## Pour dénoncer la torture en Algérie

# Il y a 60 ans, Henri Alleg s'insurgeait dans «La question»

■ «Les tortures ? Depuis longtemps le mot nous est à tous devenu familier. Rares sont ici ceux qui y ont échappé», avait-il affirmé dans son ouvrage écrit en prison à Barberousse (Serkadji, Alger) et publié en France le 18 février 1958 aux éditions de Minuit.



PHOTO: R.

Par Assia Ch.

Il y a 60 ans, le célèbre journaliste engagé dans la cause algérienne et historien, Henri Alleg, s'insurgeait dans «La question», un livre à travers lequel il dénonçait la torture pratiquée par l'armée française contre les Algériens durant la guerre de Libération. Désignant les tortionnaires, le livre a été immédiatement censuré et les exemplaires mis en vente saisis. Directeur du quotidien «Alger républicain», un journal qui a été interdit en septembre 1955, Henri Alleg était connu comme un fervent militant de la cause algérienne passé à la vie clandestine en 1956. Voulu contacter son ami Maurice Audin le 12 juin 1957, Henri Alleg fut arrêté le lendemain de la disparition à jamais du mathématicien dont l'affaire vient de connaître un rebondissement 61 ans après. Après la récente confidence du président Emmanuel Macron que Maurice Audin eut été assassiné par l'armée, un soldat du contingent vient de libérer sa conscience en avouant que

c'était lui qui avait enterré le mathématicien. Une version qui vient contredire une fois de plus la thèse officielle. L'ancien directeur d'Alger républicain est transféré alors dans un lieu de torture à El Biar (hauteurs d'Alger). Après un mois de supplices et de tortures, il est jeté en prison en août 1957 après avoir réussi à faire parvenir en France une copie de sa plainte pour torture remise au Procureur général d'Alger. Selon Nils Andersson, un éditeur né à Lausanne expulsé du territoire suisse par les autorités helvétiques en 1966 suite à la publication de divers écrits, principalement favorables aux combattants algériens puis vietnamiens, l'histoire du livre commence au moment où Léo Matarasso, l'un des avocats d'Alleg, lui demande de témoigner sur les tortures subies. Après un moment d'hésitation, l'avocat le convainc de l'importance qu'il décrive les supplices infligés à de milliers d'Algériens. Les feuilles du manuscrit sont transmises clandestinement aux avocats, dont Léo Matarasso, Roland Rappaport (qui devient

avocat de la famille Audin) et Pierre Braun. Sa femme Gilberte déchiffrait les feuilles pour pouvoir taper le manuscrit. Plusieurs éditeurs ont refusé le manuscrit qui a été remis par la suite à Jérôme Lindon (Editions de Minuit) qui avait déjà publié «Pour Djamilia Bouhired», un ouvrage dans lequel Georges Arnaud et Jacques Vergès dénoncent les tortures subies par cette moujahida. Dans son livre, Henri Alleg raconte sa période de détention et les sévices qu'il y a subis avec les Algériens. «J'ai côtoyé, durant ce temps, tant de douleurs et tant d'humiliations que je n'oserais plus parler encore de ces journées et de ces nuits de supplices si je ne savais que cela peut être utile, que faire connaître la vérité c'est aussi une manière d'aider au cessez-le-feu et à la paix», avait-il écrit, indiquant que «des nuits entières, durant un mois, j'ai entendu hurler des hommes que l'on torturait, et leurs cris résonnent pour toujours dans ma mémoire». Il a attesté avoir vu «des prisonniers jetés à coups de matraque d'un

étage à l'autre et qui, hébétés par la torture et les coups, ne savaient plus que murmurer en arabe les premières paroles d'une ancienne prière», relatant que c'est pendant cette période qu'il avait appris la «disparition» de son ami Maurice Audin, arrêté vingt-quatre heures avant lui, «torturé par la même équipe qui ensuite me «prit en mains». Il a évoqué, entre autres, la disparition de cheikh Larbi Tebessi, président de l'association des Oulémas musulmans, et du docteur Cherif Zahar. Ce livre témoignage a provoqué un véritable choc dans les esprits des milieux intellectuels français et dans la presse comme notamment France-Observateur, l'Express et l'Humanité. Dans une lettre de protestation au gouvernement, André Malraux, Roger Martin du Gard, François Mauriac et Jean-Paul Sartre l'avaient sommé, «au nom de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, de condamner sans équivoque l'usage de la torture, qui déshonore la cause qu'il prétend servir».

A. Ch./APS

Avant la saison estivale

## «Forage et mise en service de 5 puits profonds»

«Cinq nouveaux puits profonds seront forés et mis en service, avant le début de la saison estivale, dans la commune de Tébessa», a déclaré, hier à l'APS, le directeur local de l'Algérienne des eaux (ADE), Lakhdar Hadhoud. Les travaux de forage ont été déjà lancés et la cadence du chantier est jugée «appréciable», a indiqué la même source, affirmant que la mise en service de ces puits permettra de renforcer l'approvisionnement en eau potable de 107 000 abonnés de l'ADE répartis sur 14 communes de la wilaya. Le même responsable a ajouté que d'autres forages seront réali-

sés dans d'autres communes, afin de pallier le manque enregistré en AEP, causé par la sécheresse enregistrée dans la wilaya depuis une dizaine d'années. Il s'agit de six nouvelles réalisations réparties sur les communes de Chérea, El-kouif et Oget Ahmed, a expliqué M. Hadhoud, détaillant qu'en dépit du débit jugé «faible» de ces nouveaux puits (20 litres/seconde), ces réalisations contribueront à améliorer la dotation en eau potable des habitants de ces communes. Aussi, une opération de transfert d'eau potable depuis la source de Ain Zarroug vers la partie nord de la wilaya, notamment les com-

munes de Boukhadra, El-Mridj, El-Aouinet et Ouenza, est en cours de concrétisation, a-t-on avancé de même source. Ces mesures prises par les autorités locales œuvrent à contribuer à diminuer «provisoirement» au déficit enregistré en matière d'AEP, a fait savoir le même responsable, soulignant que la mise en service du barrage Oued Mellag, dans la commune de Bir El-Ater, avec une capacité estimée à 154 000 m<sup>3</sup>, attendue «à la fin de l'année en cours» améliorera «nettement» la situation. D'autre part, M. Hadhoud a ajouté que l'opération de renouvellement des conduites d'eau du

chef-lieu de wilaya, lancée en 2005, a atteint un taux de 70%, ajoutant que 55% des canalisations requilifiées ont été mises en exploitation. L'ADE Tébessa est chargée de gérer, en matière d'approvisionnement en eau potable, 14 communes de la wilaya totalisant 650 000 habitants représentant 34% de la population de la wilaya. L'ADE gère également 69 puits profonds et 25 stations de pompage, a fait savoir M. Hadhoud, soulignant qu'un manque de 25 à 30 000 m<sup>3</sup> est enregistré quotidiennement en matière d'alimentation en eau potable dans la wilaya.

R. N.

## Pétrole

# Le prix du panier de l'Opep à 62,41 dollars

■ Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi à 62,41 dollars le baril, contre 62,09 dollars la veille, a indiqué hier l'Organisation sur son site web.

Par Assia D.

Introduit en 2005, le panier de référence de l'Opep comprend quatorze types de pétrole, dont le Sahara Blend (Algérie), l'Iran Heavy (Iran), Es-Sider (Libye), Basra Light (Irak), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie saoudite), Girassol (Angola) et le Mery (Venezuela). Vendredi, les cours du pétrole remontaient un peu en fin d'échanges européens dans un marché sans élan avant le rapport de Baker Hughes sur le nombre de puits actifs et à l'approche d'un week-end prolongé aux Etats-Unis. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 65,10 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 77 cents par rapport à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI), pour le contrat de mars prenait 48 cents à 61,82 dollars. «Le marché en revient aux fondamentaux, entre la hausse de la production américaine et l'engagement renouvelé de l'Opep et de ses partenaires à respecter, voire prolonger, leur accord de limitation de production», a souligné un analyste. Depuis fin 2016, l'Opep s'est associée à 10 autres producteurs, dont la Russie, pour limiter leur production, écluser les stocks et ainsi permettre aux prix de remonter. Cet accord, qui a déjà été renouvelé deux fois, doit pour l'instant prendre fin 2018. Le ministre de l'Energie des Emirats arabes unis, Souhail al-Mazrouei, a affirmé jeudi dernier que l'Opep cherchait à formaliser avant la fin 2018 un accord à long terme avec d'autres producteurs ne faisant



PHOTO R.

pas partie de l'organisation. Alors que la production américaine s'envole et menace de peser lourdement sur les prix, «si l'Arabie saoudite et la Russie cimentent leur accord, cela montrerait leur volonté de soutenir les prix à long terme», a commenté un analyste. «La baisse des prix de la semaine dernière a poussé l'Opep à dévoiler ses cartes. Mais si l'Organisation peut empêcher les prix de creuser leurs pertes, la production américaine risque de les empêcher de décoller», a prévenu l'analyste. Dans son dernier rapport, l'Opep a une nouvelle fois revu à la hausse ses prévisions de l'offre américaine cette année, qui selon elle «demeure préoccupante», alors que les

prix ont chuté la semaine dernière. Ainsi, l'organisation a revu à la hausse la croissance de l'offre non-Opep pour 2018, croissance qui devrait atteindre 1,4 million de barils par jour (mbj) (contre une croissance de 1,15 mbj attendue le mois dernier) pour atteindre une offre totale moyenne de 59,26 mbj. Les Etats-Unis ont majoritairement contribué à cette révision avec +0,16 mbj. L'Opep a ainsi souligné que «la hausse de la production aux Etats-Unis demeure préoccupante» alors que l'organisation et ses partenaires, dont la Russie, ont scellé fin 2016 un accord de réduction de leur production visant à rééquilibrer l'offre et la demande mondiale et à faire remonter les prix. Si les prix ont

bien augmenté depuis, les producteurs privés américains, qui ne sont pas tenus par l'accord, en ont profité pour relancer de plus belle leurs exploitations de pétrole non conventionnel, qui sont redevenues rentables. En janvier, les 14 pays de l'Opep ont pompé un total de 32,30 mbj, soit une diminution de 8 000 barils par jour par rapport à décembre, selon des sources indirectes. La baisse de la production s'explique principalement par la chute des extractions vénézuéliennes (-47 300 b/j) provoquée par la crise économique et politique qui secoue le pays, et dans une moindre mesure par une production moins élevée en Angola.

A. D./APS

## Vignette automobile

### La période d'acquiescement du 1<sup>er</sup> au 31 mars

La période d'acquiescement de la vignette automobile pour l'année 2018 s'étalera du 1<sup>er</sup> au 31 mars, apprend-on auprès de la Direction générale des impôts (DGI). La vente des vignettes, dont les tarifs restent inchangés, s'effectuera de 8h à 16h auprès des recettes des impôts ainsi qu'au niveau des receveurs d'Algérie Poste, précise la DGI. Pour permettre aux automobilistes d'acquiescer leurs vignettes durant les jours de repos, les recettes des impôts seront ouvertes au public les samedis, selon la même source. L'administration fiscale invite les automobilistes à ne pas attendre le dernier moment pour s'acquiescer de cette obligation légale et éviter ainsi les chaînes d'attente et les désagréments qui en résultent. Par ailleurs, les auto-

mobiles sont priés de s'assurer du tarif légal de leur vignette avant son acquisition, car toute vignette non conforme au tarif légal entraîne le retrait de la carte d'immatriculation qui ne sera restituée qu'après présentation d'une vignette conforme et majorée de 100%. Les propriétaires de véhicules neufs acquis en 2018 demeurent concernés par l'achat de la vignette. A ce titre, la carte provisoire de circulation (carte jaune) tient lieu de document servant à son acquisition dans un délai d'un mois à compter de la mise en circulation du véhicule sur le territoire national. S'agissant des véhicules utilitaires, le tarif des vignettes est fixé selon le poids total en charge (PTC) et non pas la charge utile. Le défaut d'apposition de la vignette sur le pare-brise du

véhicule donne lieu à l'application d'une amende fiscale égale à 50% du montant de la vignette, avise la DGI. Le prix de la vignette varie en fonction de la puissance de motorisation du véhicule et de son ancienneté : une fourchette de 500 DA à 3 000 DA est imposée pour les véhicules ayant plus de 10 ans d'âge, de 1 000 DA à 4 000 DA pour ceux dont l'âge varie entre 6 et 10 ans et de 1 500 à 6 000 DA pour les 3 à 6 ans. Les véhicules ayant moins de 3 ans sont imposés d'une vignette dont le prix oscille entre 2 000 et 10 000 DA. Toutefois, l'exemption de la vignette automobile est toujours accordée au profit des véhicules à immatriculation spéciale appartenant à l'Etat et aux collectivités locales (communes, daïras, wilayas) et les véhicules

dont les propriétaires bénéficient de privilèges diplomatiques ou consulaires. Cette exonération touche également les ambulances, les véhicules équipés de matériels sanitaires, les véhicules équipés de matériel de lutte anti-incendie, les véhicules destinés aux handicapés et les véhicules équipés d'un carburant GPL/C. Les tracteurs et autres engins agricoles, les véhicules à moins de (4) roues (motocyclettes, vélomoteurs...), les engins de travaux publics ou encore les remorques ne sont pas concernés par la vignette automobile. Pour rappel, la vignette automobile a été instaurée en Algérie depuis 1998. Une part de 20% de ces recettes est versée au Trésor public et 80% au Fonds commun des collectivités locales.

Younès F

### Changes L'euro se stabilise face au dollar dans un marché attentiste

L'EURO se stabilisait face au dollar hier, les cambistes restant attentistes avant la publication mercredi des minutes de la Réserve fédérale américaine (Fed), dans un marché qui devrait rester sans grand élan lundi en l'absence des investisseurs américains en raison d'un jour férié. L'euro valait 1,2413 dollar contre 1,2410 dollar vendredi soir. Le monnaie unique européenne montait face à la devise japonaise, à 132,30 yens pour un euro contre 131,92 yens vendredi soir. Le billet vert aussi montait face à la monnaie nipponne, à 106,58 yens pour un dollar contre 106,30 yens vendredi. «Le dollar a repris quelques forces vendredi après avoir été sous pression pendant le reste de la semaine, aidé principalement par un nouvel accès d'aversion pour les actifs à risque», a observé un analyste. Lundi, le marché se stabilisait alors que les cambistes américains resteront absents en raison d'un jour férié aux Etats-Unis. «Le principal sujet de discussion entre investisseurs est de savoir si la tendance à l'affaiblissement du dollar est proche de la fin», a-t-il noté. Dans ce contexte, les cambistes attendaient la publication mercredi du compte rendu de la dernière réunion du Comité de politique monétaire de la Fed (FOMC), en quête d'indices sur l'état d'esprit des banquiers centraux, a-t-il expliqué. La récente accélération de la hausse des prix à la consommation renforce la probabilité d'un prochain nouveau relèvement des taux directeurs de la Fed, un mouvement qui a temporairement pesé sur les marchés d'actions américains et porté le billet vert. Mais les analystes s'accordent à dire que les récentes données sur l'inflation n'ont fait que confirmer l'opinion du marché, qui s'attend dans l'ensemble à ce que la Fed relève ses taux d'intérêt en mars, pour procéder sur l'année à trois relèvements de taux. La hausse des taux de la Fed rend le billet vert plus rémunérateur et donc plus attractif pour les investisseurs. Le livre britannique baissait un peu face à la monnaie unique européenne, à 88,59 pence pour un euro, comme face au billet vert, à 1,4011 dollar pour un livre. La devise suisse baissait face à l'euro, à 1,1517 franc suisse pour un euro, ainsi que face à la devise américaine, à 0,9278 franc pour un dollar. La monnaie chinoise n'était pas cotée lundi en raison des congés du Nouvel An lunaire. Elle avait terminé mercredi à 6,3415 yuans pour un dollar. L'once d'or s'échangeait pour 1 347,80 dollars, contre 1 352,10 dollars vendredi au fixing du soir. Le bitcoin valait 11 024,85 contre 10 102,59 dollars vendredi soir, selon des chiffres compilés par le fournisseur de données financières Bloomberg.

R. E.

Laghouat

# Un milliard de dinars pour l'entretien du tronçon de la RN-1 traversant la wilaya

■ Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, a annoncé dimanche à Laghouat, un financement d'un milliard de dinars consacré à l'entretien et l'amélioration de l'état du tronçon de la RN-1 traversant le territoire de la wilaya.

Par Lyes B.

« Cette enveloppe est destinée à améliorer l'état des anciens tronçons de dédoublement de la RN-1, dont certaines parties se sont dégradées », a indiqué le ministre lors de la mise en service de la dernière tranche de 28 km du projet de dédoublement de la RN-1, de Bellil (Hassi-R'mel) aux limites territoriales de la wilaya voisine de Ghardaïa. M. Zaâlane a précisé que la réception de cette tranche devra bou-

## Annaba Réouverture de la gare routière intercommunale de Sidi Brahim après sa requalification

LA GARE routière intercommunale de Sidi Brahim (Annaba) a été rouverte dimanche aux voyageurs après une opération de requalification. Située à la sortie sud-ouest de la ville d'Annaba, la gare qui était une gare inter-wilayas a bénéficié de cette opération de requalification conjointement financée par la commune et la wilaya pour 70 millions DA dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'organisation de la circulation de la ville, a précisé le directeur de wilaya du transport, Abdelmalek Djouini. L'exploitation de la gare est assurée par la Société de gestion des gares routières d'Algérie (Sogral) conformément à la convention signée avec la commune d'Annaba pour une durée de 10 ans. Les lignes desservant les communes de moins de 30 km de la wilaya voisine d'El Tarf dont Dréan, Chott, Asfour, Ben M'hidi et Zerizer ont été transférés vers cette gare dans un premier temps en attendant le transfert des autres lignes reliant la ville d'Annaba à ses communes se trouvant actuellement à la gare routière Kouch, est-il indiqué. La gare routière intercommunale de Sidi Brahim peut accueillir 280 bus offrant des services pour près de 30 000 voyageurs par jour, a souligné le directeur du transport qui a relevé que l'exploitation de cet équipement a généré 50 nouveaux emplois. Des lignes urbaines reliant le centre-ville d'Annaba à cette gare ont été créées pour faciliter le déplacement des voyageurs, selon le même responsable.

R.R.

cler le programme retenu en faveur de la wilaya de Laghouat concernant le dédoublement de la RN-1, soit un linéaire total de 168 km, en attendant l'inscription d'une opération similaire pour la RN-23 sur son axe reliant Aflou et Laghouat. L'inscription d'un projet de dédoublement sur cette route est une priorité et se fera en plusieurs étapes, car ce tronçon constitue une grande préoccupation pour les citoyens, eu égard aux nombreux accidents de circulation qui y ont été enregistrés, a-t-il expliqué. Le ministre a rappelé, dans ce contexte, qu'un linéaire de près d'un millier de kilomètres dans cette wilaya avait fait l'objet, dans le cadre des anciens programmes de développement et pour un investissement de plus de 40 milliards DA, d'opérations de modernisation, dont des dédoublements de voies et la réalisation d'ouvrages d'art et d'échangeurs. "Le temps est donc venu pour la wilaya de Laghouat afin d'assurer son décollage économique", a estimé M. Zaâlane, appelant les opérateurs économiques à intensifier les investissements et l'exploitation de ces acquis en matière de transport de voya-



geurs et de marchandises et d'échanges commerciaux. Le ministre des Travaux publics et des Transports a rappelé, par ailleurs, qu'un tronçon de 534 km sur un linéaire de 865 km de la RN-1, reliant Blida à El-Menea (Ghardaïa), a été réalisé et les travaux se poursuivront pour atteindre l'objectif fixé par le gouvernement pour la conversion de cet axe routier en voie express. S'agissant de la tranche restante entre El-Menea et Tamanrasset,

une enveloppe de 1,5 milliard DA a été prévue, au titre du programme de 2018, pour prendre en charge les opérations d'entretien de certains points dégradés de cette route qui constitue, a souligné le premier responsable du secteur, un axe névralgique entre le Nord et le Sud du pays. M. Zaâlane a inspecté, par ailleurs, le projet de gare routière (classe-A) de Laghouat, dont les travaux de réalisation tirent à leur fin, et a inspecté la pépinière de

la direction des Travaux publics. Dans un point de presse, au terme de sa visite de travail de deux jours dans la wilaya, le ministre des Travaux publics et des Transports a évoqué une série d'opérations en cours et relevant de son département, dont les projets de tramway à Ouargla, Sétif et Mostaganem, ainsi que de nouvelles tours de contrôle dans certains aéroports du pays.

L. B./APS

Souk Ahras

## 18 projets tous secteurs d'activité confondus approuvés en 2017

Dix-huit projets tous secteurs d'activité confondus ont été validés au cours de l'année 2017 dans la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris auprès de la direction de l'industrie et des mines (DIM). Ces projets validés par la commission de wilaya d'étude des dossiers d'investissement concernent les secteurs de tourisme, de l'industrie agroalimentaire et des services ont nécessité un budget d'investissement de l'ordre de 5 milliards de dinars, a précisé dans ce contexte le chef du bureau de la promotion de l'investissement et de développement industriel au sein de cette direction, Farid Laâdjailiya. Plusieurs communes, à côté du chef-lieu de wilaya abriteront ces projets de réalisation entre

autres, d'une unité d'emballage des produits alimentaires, de deux autres unités de production de matériaux de construction ainsi qu'un autre projet de réalisation d'un parc de loisirs et d'attraction, selon le même responsable. La commune de Sedrata, a-t-il ajouté, verra la construction d'un complexe touristique comprenant un hôtel, un parc aquatique, un restaurant et une cafétéria, tandis que la localité de Bir Bouhouche connaîtra la réalisation de deux autres projets à savoir une chambre froide et une unité de production de matériel médical et chirurgical. Dans le cadre des mêmes efforts, la commune d'Oued Keberit a bénéficié, de son côté de trois projets dont une boulangerie

industrielle destinée à générer 59 postes de travail et de deux unités de production de cuir et de produits de nettoyage, tandis que la localité de M'daourouch sera dotée d'une station-service et d'une unité de contrôle technique de véhicules de poids léger et lourd, a-t-il fait savoir. L'ensemble de ces opérations qui permettra, une fois mise en exploitation, la création de 685 emplois consiste aussi en la réalisation dans la commune d'Oum Laâdhaim d'une station-multi-services et un hôtel de 12 lits, alors qu'un autre projet relatif à la réalisation d'une usine de production d'eau minérale et gazeuse a été affecté au bénéfice de la localité de Tifech, selon la même source. M. Laâdjailiya a encore

précisé qu'à la fin de l'année 2017, une enveloppe financière de 1,73 milliard de DA avait été allouée pour l'aménagement de 5 zones d'activités commerciales dans plusieurs communes de cette wilaya. Ces zones d'activité, sont réparties sur les communes de Merahna (41 hectares), de Heddada (29 hectares), de Sidi Fredj (20 hectares), d'Oued Keberit (34 hectares) et de celle de Bir Bouhouche (40 hectares), a-t-il détaillé. Le parc industriel de la localité de M'daourouch érigé sur une surface de 219 hectares fera prochainement l'objet d'une opération de réaménagement et de mise à niveau, a-t-on encore signalé.

Hocine A.

Batna / Communes d'El Chemora et de Djerma

## Plus de 460 foyers raccordés au gaz et à l'électricité

Plus de 464 foyers relevant des communes d'El Chemora et de Djerma (Batna) ont été raccordés au réseau de distribution publique d'électricité et de gaz naturel. L'opération de mise en gaz au profit de 104 familles du village «El Chair» dans la commune d'El Chomra, effectuée en présence du wali Abdelkhalek Sayouda est le fruit d'un investissement de 21,8 millions de dinars puisé dans le budget de la wilaya, a-t-on précisé. Dans ce même cadre, 360 foyers de la cité du 11-Décembre 1960 dans la commune

de Djerma ont été raccordés au réseau électrique, financé à hauteur de 10,7 millions de dinars par la wilaya sur une distance de 4,04 km, tandis que le coût de raccordement pour chaque foyer s'élève à 30 000 dinars. A cette occasion, le chef de l'exécutif local a fait savoir que 7 000 foyers, répartis à travers différentes communes de la wilaya, seront raccordés au réseau du gaz naturel «avant la fin de l'année en cours» ce qui permettra de porter le taux de raccordement dans cette wilaya à 85%. Ce responsable a également indiqué

que l'opération de raccordement au réseau d'électricité rurale allait se poursuivre notamment en ce qui concerne les extensions qu'a connues certaines régions. Ces raccordements ont eu lieu en marge d'une visite de travail effectuée par Abdelkhalek Sayouda aux dairas de Chemora et d'El Maâder dans le cadre de la commémoration de la journée nationale du Chahid. Il a, en outre, procédé à l'inauguration de 03 stades de proximité à Chemora et d'un complexe sportif de proximité au chef-lieu de wilaya.

T. K.



Libye

# Les Libyens appelés à construire un Etat, l'ONU rassure

■ Le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale de Libye, Fayez Mustapha Serraj, a affirmé que l'objectif de la révolution et les sacrifices consentis par les Libyens étaient de construire un Etat démocratique civil moderne, soulignant que le moment est venu de passer de la phase de la «révolution à celle de l'Etat».

Par Amel N.

Dans un discours à l'occasion de la célébration du 7<sup>e</sup> anniversaire du soulèvement contre Mouammar al Kaddafi, le 17 février 2011, M. Serraj a exhorté tous les Libyens à «rester attachés à leur droit à l'expression et à l'autodétermination», au moment où l'ONU a rassuré de son engagement pour le succès du processus politique. Il a interpellé la Chambre des représentants (Parlement) à accélérer «l'adoption de la loi sur le référendum sur le projet de Constitution», l'invitant à se conformer aux dispositions de la Déclaration constitutionnelle. Le président du Conseil présidentiel libyen a également appelé la communauté internationale et la Mission de l'ONU à «assumer leur responsabilité envers ce qui se déroule dans le pays» et d'exprimer leurs positions très clairement à l'égard des prochains rendez-vous électoraux annoncés. Sur le plan économique et financier, le président du Conseil présidentiel a annoncé que d'importantes réformes ont été menées et ont commencé à porter leurs fruits, citant le début du retour des entreprises étrangères et la reprise des projets interrompus tout en donnant la priorité au sud libyen et la reconstruction de Benghazi et d'autres villes touchées. Il a souligné que cette année verra l'activation de la gestion décentralisée par les Conseils municipaux afin de donner une plus grande autonomie aux régions et favoriser la célérité des décisions. Concernant la lutte contre le terrorisme, M. Serraj a souligné qu'elle n'a pas encore pris fin, réitérant son appel à unifier les institutions de sécurité et militaires afin que l'ennemi commun puisse être combattu. Il a évoqué

l'escalade militaire et les menaces d'attaque contre la ville de Derna (Est), mettant en garde contre la destruction et la perte de vies humaines, appelant au traitement de la question avec «sagesse et pondération». Dans son discours au peuple libyen, M. Serraj a indiqué que l'orientation, cette année, vers le développement ne peut pas avoir lieu sans un contrôle de sécurité dans la capitale Tripoli et les autres villes libyennes, saluant les dirigeants de sécurité et militaire et les employés des deux institutions. Il a mis, toutefois, en garde contre toute tentative d'actes préjudiciables contre la capitale et d'autres villes, demandant à ceux qui sont tentés par de tels desseins de raisonner et d'arrêter de porter préjudice à leur pays.

## L'ONU s'engage pour le succès du processus politique

De son côté, la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a réaffirmé son engagement à œuvrer au succès du processus politique dans ce pays, rappelant les sacrifices que les Libyens ont faits pour «vivre dans la dignité et dans un Etat doté d'institutions compétentes». «La Manul renouvelle son engagement à travailler avec tous dans toute la Libye à promouvoir le processus politique, à mettre fin à la succession des transitions et à entrer dans une phase de certitude via un cadre constitutionnel, des élections crédibles et une réconciliation nationale», a-t-elle indiqué dans un message adressé à l'occasion de la célébration de l'anniversaire du soulèvement du 17 février. La Manul parraine les négociations sur un accord politique entre les factions libyennes depuis septembre der-



nier afin de mettre un terme aux divisions dans le pays. L'émissaire de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, a déclaré la semaine dernière qu'un certain nombre de conditions devaient encore être remplies avant d'envisager la tenue d'élections dans ce pays. «Nous n'en avons réalisé pour le moment qu'une seule : le début de l'inscription des électeurs», a-t-il indiqué mer-

credi dernier lors d'une conférence de presse à Tripoli, souhaitant la tenue de ce scrutin avant fin 2018. Conformément au Plan de règlement de la crise proposé en septembre dernier par M. Salamé, portant sur trois étapes dont l'organisation d'élections en 2018, la Haute Commission nationale électorale libyenne (HCN) a prolongé jusqu'au 15 février la période d'enregistre-

ment sur les listes électorales. Cette décision, prise en début du mois de février, a été approuvée par M. Salamé afin de permettre à un plus grand nombre de Libyens de s'inscrire parmi le corps électoral et assurer l'intégrité d'inscription des électeurs qui aspirent à «la construction d'un Etat démocratique, basé sur la justice, l'égalité et les instances souveraines». A. N./Agences

## Sahara occidental

### Le Royaume-Uni «soutient pleinement» le processus de paix mené par l'ONU

Le Royaume-Uni «soutient pleinement» le processus de paix mené par l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, a affirmé le ministre d'Etat britannique chargé des affaires du Commonwealth, Alistair Burt. Le ministre d'Etat britannique a souligné dans un tweet qu'il avait rencontré M. Horst Kohler en marge de la conférence de Munich sur la sécurité, et qu'il avait eu avec lui un «échange de vues très utile» sur la question du Sahara occidental. M. Burt a, à cet égard, souligné que «le Royaume-Uni soutient pleinement le processus mené par l'ONU pour parvenir à une solution politique durable et mutuellement acceptable» dans le conflit au Sahara occidental occupé par le Maroc. En novembre dernier, le gouvernement britannique avait réitéré son soutien à l'autodétermination du peuple sahraoui, sur la base des principes contenus dans la charte des Nations unies. En réponse à une question écrite d'un député, membre du groupe parlementaire d'amitié avec le Sahara occidental, Alan Brown, M. Burt avait réaffirmé le soutien de Londres aux

«efforts» du Secrétaire général des Nations unies pour parvenir à une solution politique «juste et durable» au conflit du Sahara occidental. Il a ajouté que cette solution «doit garantir l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre d'arrangements compatibles avec les principes et les buts de la Charte des Nations unies».

#### Election de l'Union de la jeunesse au poste de vice-président de l'IUSY

L'Union de la jeunesse sahraouie a été élue vice-président de l'Union internationale de la jeunesse socialiste (IUSY) pour la quatrième fois consécutive, a rapporté l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Lors des travaux du 33<sup>e</sup> congrès de l'Union internationale de la jeunesse socialiste (IUSY) qui se tient à Becici en République de Monténégro, la Sahraouie Minetu Larabas Suediat a été élue samedi à «la majorité» au poste de vice-président de l'IUSY pour un mandat de 2 ans, a précisé la même source, rappelant que «l'Union de la jeunesse de Sakia El Hamra

et Oued Eddahab est ainsi élue pour la 4<sup>e</sup> fois consécutive». La Jeunesse sahraouie s'est attelée à l'organisation de rencontres et d'ateliers sur le Sahara occidental en marge de toutes les manifestations de l'IUSY animées par des personnalités nationales et internationales influentes.

La cause sahraouie a été fortement présente à travers les nombreuses décisions importantes en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, outre l'intense participation à tous les événements organisés par l'IUSY durant la période précédente.

La cause sahraouie a fait, en outre, l'objet des réunions de la Commission africaine de l'Organisation qui a adopté plusieurs résolutions reflétant la position de soutien africain à cette cause. Par ailleurs, des nombreuses délégations de l'IUSY ont visité les camps des réfugiés sahraouis et les territoires occupés.

Dans un même contexte, le 33<sup>e</sup> congrès de l'IUSY avait accordé, samedi, le statut de membre à part entière à l'Union des étudiants sahraouis qui avait la qualité d'observateur.

Sara H./APS

#### Elections municipales en Tunisie

### 274 municipalités briguées, trois jours après l'ouverture des candidatures

LE DÉPÔT des candidatures pour les prochaines élections municipales pour les 360 circonscriptions électorales en jeu en Tunisie a atteint 78%, trois jours après l'ouverture des candidatures, a rapporté l'agence TAP, citant Anis Jarbouï, membre de l'Instance supérieure indépendante des élections (ISIE). «Un total de 274 municipalités ont fait l'objet de dépôt de candidatures pour l'échéance électorale prévue le 6 mai prochain, alors que 76 municipalités n'ont fait l'objet d'aucune candidature pour briguer des sièges de ses conseils municipaux», a-t-il précisé. Jarbouï a fait savoir que les municipalités qui n'ont fait l'objet d'aucune candidature «sont pour la plupart des municipalités récemment créées, implantées dans les gouvernorats de Siliiana, Kasserine, Gafsa, Gabès et Tataouine», alors que la direction annexe des élections à Nabeul 1 a enregistré le plus grand nombre de candidatures. Le dernier délai pour le dépôt des candidatures est fixé au 22 février courant avant l'annonce par l'ISIE des listes officielles validées le 3 mars prochain, rappelle-t-on, alors que les listes définitives seront connues le 4 avril après l'examen des recours. R. M.



## Bande de Ghaza

## Israël mène de nouvelles frappes

■ Des avions de guerre israéliens ont mené de nouvelles frappes hier avant l'aube dans la bande de Ghaza où la tension est cependant retombée, sans dissiper le spectre d'une nouvelle confrontation à plus ou moins long terme.

Par Rosa C.

Les appareils israéliens ont visé des installations souterraines dans le sud du territoire palestinien dirigé par le mouvement islamiste Hamas, l'une des bêtes noires d'Israël, a indiqué l'armée dans un communiqué. Israël répliquait au tir d'une roquette lancée dimanche soir de la bande Ghaza – la deuxième en 24 heures – et retombée dans les environs de Sédrot, ville israélienne proche de l'enclave palestinienne, sans faire de victime. L'armée israélienne a maintenu sa politique de riposte systématique à tout agissement hostile en provenance du territoire où il a livré depuis 2008 trois guerres contre le Hamas et les groupes armés palestiniens alliés. Israël emploiera «tous les moyens

à sa disposition» pour assurer la sécurité de ses citoyens, a-t-elle dit. Le fragile cessez-le-feu observé de part et d'autre de la barrière qui ferme hermétiquement les frontières d'Israël avec Ghaza est régulièrement mis à l'épreuve par des tirs de roquettes, des ripostes israéliennes et des accès de tensions qui maintiennent les deux camps à la merci d'un dérapage. La bande de Ghaza, coincée entre Israël, l'Égypte et la Méditerranée, a été le théâtre entre samedi et dimanche de l'une de ses plus sévères poussées de fièvre depuis la guerre dévastatrice de 2014. Quatre soldats israéliens ont été blessés samedi, dans l'explosion d'un engin dans le long de la barrière israélienne. En représailles, les jets et les chars de l'armée israélienne

ont bombardé 18 positions du Hamas. Deux adolescents palestiniens ont été tués par des tirs israéliens près de la barrière. Ces hostilités ont ravivé la vision, constamment présente dans les esprits israéliens et palestiniens depuis 2014, d'une nouvelle confrontation qu'aucun des deux camps ne semble pourtant vouloir pour l'instant. Les groupes armés sont «parfaitement prêts» à faire face, a dit Mahmoud Zahar, un membre de la direction collégiale du Hamas, au site Al-Rissala. Mais «la résistance ne veut pas gaspiller son énergie dans cette escalade», a-t-il ajouté. Le Hamas a fait passer le message au voisin égyptien qu'il ne cherchait pas la surenchère, a dit à l'AFP un responsable proche du mouvement. L'Égypte, un des deux seuls pays arabes à avoir des relations avec Israël, joue fréquemment les intermédiaires avec les Palestiniens. Le Hamas a demandé au Caire de presser Israël de mettre fin à ses frappes et a signifié que la branche armée du mouvement était «en train de perdre patience», a-t-il ajouté sous couvert de l'anonymat. L'explosion qui a blessé quatre soldats est le coup le plus sévère essuyé par l'armée israélienne depuis 2014. Des dizaines de Palestiniens ont été tués lors de manifestations près de la frontière ou dans des frappes israé-



Ph. &gt; D. R.

liennes depuis cette date. Les Comités de résistance populaire, une organisation armée nébuleuse réunissant des éléments de différents groupes nationalistes comme islamistes, ont revendiqué cet «acte héroïque». Les actes belliqueux qui ébranlent périodiquement le cessez-le-feu sont communément attribués à des concurrents du Hamas, salafistes notamment. Mais, comme il l'a encore fait ces derniers jours, Israël répète qu'il tient le Hamas pour responsable de toutes les agressions venues de l'enclave sous son autorité. «Le Hamas

cherche à entamer notre fermeté», a dit dimanche le ministre israélien de la Défense Avigdor Lieberman au site d'information Ynet. Le Hamas essaie de semer la discorde en Israël en jouant sur les divisions que causerait la réponse à apporter à la situation ghazaouie, a-t-il dit. Le Hamas continue aussi à produire des roquettes, à construire des tunnels qui serviraient à contourner la barrière et à attaquer Israël, et à faire entrer des armes dans le territoire, «et nous ne les laisserons pas faire», a-t-il dit. R. C.



## Points chauds

## Lancement

Par Fouzia Mahmoudi

En septembre dernier, Florian Philippot, qui a joué les souffre-martyr durant ses derniers mois au Front national, décide finalement d'annoncer sur un plateau de télévision son départ du mouvement frontiste dont il a été le vice-président ces cinq dernières années. Un départ qui sonne comme une délivrance pour celui qui était devenu le point de mire des critiques de Marine Le Pen qui avait tenté de focaliser les critiques sur sa défaite décevante lors de l'élection présidentielle sur son numéro 2, architecte selon elle, d'une stratégie perdante. Sentant la pression de plus en plus forte au FN, Philippot a alors décidé de fonder son propre mouvement politique. Les Patriotes. «Ça fait du bien d'être soi-même, ça fait du bien d'être libre !», s'exclamait ainsi cette semaine, presque soulagé, Philippot. Ce dimanche 18 février se tient le congrès de lancement des Patriotes, son parti, dont il vient d'être élu, sans surprise, président. Libéré du carcan du FN, dont il fut l'un des cadres durant 5 ans, Philippot prône désormais «le rassemblement du meilleur de la gauche et de la droite» pour offrir «le meilleur pour la France». C'est à Arras, «terre populaire, symbole de Robespierre», que l'ancien numéro 2 frontiste a choisi d'organiser le lancement officiel de son parti. À ses côtés, sa garde rapprochée : Sophie Montel, José Évrard, Mireille D'Ornano, Franck de Lapersonne, Maxime Thiébaud, tous ex-Front national. Le parti naissant peine encore à se faire connaître. Trois députés européens (Florian Philippot, Sophie Montel et Mireille D'Ornano) et un député national (José Évrard) constituent le gros des troupes. Les Patriotes ont bien essayé de se confronter aux urnes lors de la législative partielle de Belfort, fin janvier, mais la candidature de Sophie Montel s'est soldée par un dévotement 2%. Devant un parterre de journalistes, Philippot tente de désamorcer : selon lui, il était impossible qu'un parti âgé de quatre mois récolte plus de suffrages. Quant à sa ligne politique, le Frexit reste en ligne de mire ainsi qu'un durcissement de l'immigration. Philippot affirme souhaiter «retrouver l'ambition du Front populaire», rappelant ainsi que, pour lui, le clivage gauche-droite est dépassé. Il poursuit en s'en prenant aux médias, qui «ne cessent de présenter le Brexit comme l'apocalypse selon saint Macron !», s'exclame-t-il devant quelques militants, avant de présenter ses projets pour le pays. Du social : «augmenter de 200 euros les petites retraites», «révaloriser le smic de 15% en cinq ans». De l'économique : «lutter contre l'évasion fiscale», «diminuer le nombre de travailleurs détachés», «instaurer une nouvelle monnaie, que j'appellerai le franc». De l'intérêt pour la cause animale, aussi : «réduire au minimum l'expérimentation sur les animaux», «mettre fin à la pratique de la corrida». Philippot durcit le ton en abordant la question de l'immigration : «Nous devons maîtriser très strictement nos flux migratoires», assène-t-il, avant de se réapproprier la question de la déchéance de nationalité «pour toute personne partie dans l'intention de combattre la France». Et si le parti de l'ex-numéro 2 du FN ressemble beaucoup au mouvement frontiste, l'on se demande aujourd'hui quel traitement il recevra de la part des médias. Surtout, il lui faudra trouver les mots pour susciter l'enthousiasme et étoffer les rangs des Patriotes qui aujourd'hui avec leurs quelques centaines d'adhérents font triste figure et semblent encore loin d'inquiéter le Front national. F. M.

## Etats-Unis

## Ingérence russe dans la présidentielle de 2016

«Toujours pas de preuve» : le Kremlin a rejeté hier toute ingérence de sa part dans l'élection présidentielle américaine après l'inculpation aux Etats-Unis de Russes soupçonnés d'avoir interféré dans le scrutin remporté par Donald Trump. L'acte d'accusation de la justice américaine a donné une nouvelle ampleur à l'enquête menée par le procureur spécial Robert Mueller en mettant en cause parmi les 13 inculpés un homme d'affaires réputé proche de Vladimir Poutine. Mais pour le Kremlin, qui réfute de manière répétée avoir œuvré pour favoriser l'élection de Donald Trump, ce sont de simples personnalités qui se retrouvent soupçonnées et pas l'Etat russe. «Nous ne voyons toujours pas de preuves substantielles que quelqu'un se soit mêlé de la présidentielle américaine», a indiqué aux journalistes le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. Tous les inculpés (13 ressortissants russes et trois sociétés) sont accusés de complot en vue de tromper les Etats-Unis, trois d'entre eux sont accusés également de fraude bancaire et cinq autres de vol aggravé d'identité. Parmi ces Russes figure Evguéni Prigojine, un proche du président Vladimir Poutine. Selon l'acte d'accusation américain, il aurait financé ce groupe dans le but de «semmer la discorde dans le système politique américain». L'acte d'accusation

ne mentionne toutefois aucune connivence entre l'équipe de campagne de Donald Trump et le gouvernement russe. Il n'y a «aucune indication que le gouvernement russe soit impliqué» alors que l'acte d'accusation américain évoque uniquement «des citoyens russes», a poursuivi M. Peskov. «C'est pourquoi nous insistons encore sur le fait que nous considérons de telles preuves comme infondées», a-t-il ajouté. «La Russie ne s'est pas mêlée et n'a pas pour habitude de se mêler des affaires des autres pays. Et elle ne le fait pas actuellement», a conclu M. Peskov. Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, avait déjà dénoncé samedi à Munich les accusations américaines comme du «baratin» et des «fantasmes». «On a des accusations mais les preuves ne sont pas présentées», a-t-il dénoncé hier. Evguéni Prigojine, la principale cible de ces accusations, s'est pour sa part dit «pas du tout contrarié de figurer dans cette liste» de personnes inculpées. Si les Américains «veulent voir (en moi) un diable, laissez-les faire», a-t-il déclaré. Son nom a été cité par les médias russes en lien avec «l'usine à trolls» de Saint-Petersbourg, une société qui serait liée au renseignement russe selon la presse et qui alimenterait des milliers de faux comptes sur les réseaux sociaux pour tenter d'influencer l'opinion

publique en Russie et à l'étranger selon les objectifs du Kremlin. Donald Trump a de son côté affirmé dimanche que Moscou avait réussi «au-delà de ses rêves les plus fous» à semer le chaos aux Etats-Unis, critiquant les nombreuses enquêtes et auditions menées dans le cadre de l'enquête russe. «Ils sont morts de rire à Moscou. Réveille-toi l'Amérique !», a lancé le président américain sur Twitter. Les accusations visant la Russie sont particulièrement sensibles en cette année électorale aux Etats-Unis, avec les élections parlementaires cruciales de novembre en perspective. Le chef du renseignement américain, Dan Coats, a assuré que la Russie reprendrait les recettes de 2016 pour tenter d'influencer ce scrutin. Mais Donald Trump s'est gardé depuis vendredi de dénoncer ouvertement l'ingérence présumée de Moscou, insistant sur l'innocence de son équipe de campagne et rejetant l'affaire de collusion sur les démocrates et sur son prédécesseur, Barack Obama. Les principaux services de renseignement – dont la CIA et la NSA – et le FBI ont déjà dénoncé l'ingérence russe dans la présidentielle de 2016, via des campagnes sur les réseaux sociaux et le piratage d'informations provenant du camp démocrate américain.





Monument de la chanson oranaise

# L'Institut régional de musique d'Oran porte le nom de Blaoui Houari

■ L'Institut régional de musique et de formation musicale d'Oran porte, depuis ce dimanche, le nom du moudjahid et artiste Blaoui Houari (1926-2017), considéré comme l'icône et le père spirituel de la chanson oranaise qui a laissé un grand legs et marqué de nombreux artistes.

Par Adéla S.

**L**a cérémonie de dénomination a été présidée par le ministre de la Culture Azzeddine Mihoubi, en présence des autorités de wilaya et ce, dans le cadre des festivités marquant la célébration de la Journée nationale du chahid (18 février de chaque année). Blaoui Houari, comme Ahmed Wahby, est l'un des fondateurs du genre musical oranaise moderne qui a fait son apparition dans les années 1940. Pour de nombreux artistes, Blaoui a réinventé la musique bédouï, s'inspirant des grands artistes du monde arabe et, en la modernisant, il en a fait un genre à part entière.

Doué pour les instruments, il jouait du piano, de la guitare, de la mandoline et fut, selon Baroudi Benkhedda, le premier accordéoniste maghrébin. Il avait enregistré son premier 45-tours au début des années 1940 et était devenu, après le recouvrement de l'indépendance nationale, le chef d'orchestre de la station régionale d'Oran de la RTA.

Blaoui Houari a édité une centaine de disques et plus de 900 de ses chansons enregistrées à la RTA y sont conservées. Son répertoire a influencé de



nombreux artistes, dont les précurseurs du raï, qui s'est exporté dans le monde entier. Il avait adapté un très grand nombre de textes de chanteurs ou poètes traditionnels oranais, tels que Cheikh Abdelkader Khaldi, auteur du poème «*Bakhta*» dont Cheb Khaled fera un succès planétaire.

## Un des repères d'Oran

Blaoui Houari est l'un des repères d'Oran, voire un monument. Il a donné à la chanson oranaise une poussée formidable qui a fait sa célébrité non seulement en Algérie, mais dans tout le Maghreb et dans le monde, a indiqué à l'APS Toumouh Abdallah, poète et

parolier connu sur la place d'Oran qui a beaucoup collaboré avec Blaoui qui, dira-t-il, «*était un compositeur, un interprète, un chef d'orchestre et un musicien très doué. Il a donné à la chanson oranaise toute sa dimension. Elle lui doit sa consécration*», soulignant que le défunt artiste était, sur le plan humain, «*très réservé et d'une grande probité*».

«*Baptiser l'école de musique d'Oran à son nom est une bonne initiative. Il mérite davantage*», a-t-il soutenu.

Les chansons de Blaoui ont, pendant de longues années, bercé plusieurs générations de mélomanes et d'artistes comme Baroudi Benkhedda, qui a interprété magistralement, à plu-

sieurs reprises, de nombreuses chansons de Blaoui et a fait vibrer le public avec des tubes comme «*Ida kane essaad ya Messaoud*», «*Shab el baroud*», «*Rani M'hayar*», ou encore «*Serredj ya fares*», «*Fi Wahran sakna ghezali*», «*Djar aliya el hem*» et «*Touil Erragba*» du poète cheikh Abdelkader El Khaldi.

Pour Baroudi Benkhedda, Blaoui était un «*virtuose qui avait réussi à chanter le Melhoun dans un style moderne. A 17 ans, il était déjà chef d'orchestre. C'est une référence*».

L'universitaire Hadj Meliani, qui s'intéresse à son œuvre, a soutenu que Blaoui «*est le fondateur de la chanson oranaise moderne marquant le 20<sup>e</sup> et le 21<sup>e</sup> siècles. C'est aussi une école qui a beaucoup formé*». Pour Kouider Berkane, musicien et chef d'orchestre bien connu, Blaoui Houari est «*un des géants de la chanson et de la musique arabes*», précisant à l'APS que le défunt «*avait côtoyé plusieurs générations et jouissait d'un immense respect de la part de ses pairs et du public. Grand artiste, il s'est adapté très facilement à la nouvelle mouvance musicale. Il aimait les bons musiciens, quelque soit leur style*». Pour Bey Bekkai, musicien et chef d'orchestre, Blaoui Houari «*est le père spirituel de la*

*musique et de la chanson oranaises. Il avait beaucoup travaillé et avait beaucoup d'amour pour son pays*». Et d'ajouter : «*C'est un militant du mouvement national durant la période coloniale et un moudjahid parmi tant d'artistes algériens ayant contribué, durant la Révolution de novembre 1954 à la prise de conscience nationale*». «*C'est un grand honneur pour nous les artistes que son nom soit donné à l'école de musique d'Oran*», a-t-il indiqué.

Saï Abdallah, chanteur du genre oranais, a estimé, quant à lui, que «*pour nous, Blaoui n'est pas mort. C'est l'un des piliers de la musique et de la chanson algériennes modernes et du genre oranais en particulier. Il a laissé un grand héritage que les artistes de cette génération devraient fructifier et honorer*».

Tout au long de sa carrière, son répertoire s'enrichira de près de 900 chansons qui influenceront nombre de chanteurs des années 80 dont Cheb Mami, Baroudi Benkhedda, Houari Benchenet qui deviendra un de ses plus fervents admirateurs.

Blaoui Houari reste celui qui a le plus adapté les textes populaires de l'Oranie en composant et chantant les textes des cheikhs Miloud, Mestifa Ben Brahim, el-Hadj Khaled Benahmed, Kadour Ould M'hamed, Mbarek Essouci, entre autres.

A. S./APS

En prévision des Jeux méditerranéens 2021

## Vers la création d'un orchestre symphonique à Oran

**U**n orchestre symphonique sera créé à Oran dans les deux prochaines années, a annoncé, dimanche à Oran, le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, lors d'une cérémonie de dénomination de l'Institut régional de musique au nom du moudjahid et artiste défunt Blaoui Houari.

L'orchestre symphonique, a indiqué Azzeddine Mihoubi, sera créé dans un délai n'excédant pas deux années, dans le cadre

des préparatifs des Jeux méditerranéens de 2021 qui auront lieu à Oran. «*Les Jeux méditerranéens ne sont pas uniquement un événement sportif, mais également culturel durant lequel l'Algérie et la culture algérienne, dans toutes ses dimensions, seront montrées au monde entier, et la création d'un orchestre symphonique est un challenge pour donner un cachet particulier à ces jeux*», a-t-il déclaré, ajoutant que les pou-

voirs publics apporteront toute l'aide nécessaire à ce projet, qui représente un véritable défi.

«*Il faut faire bouger la culture algérienne dans toutes ses dimensions*», a-t-il soutenu, annonçant que plusieurs établissements culturels du pays seront baptisés aux noms de grands artistes défunts algériens.

Par ailleurs, le ministre a assisté, au théâtre régional d'Oran «*Abdelkader-Alloula*», à

une opérette «*El Fadjr Wal Miqsalla*» (l'Aube et la guillotine), un hommage à Ahmed Zabana, premier chahid guillotiné à la prison de Serkadji (Alger) le 19 juin 1956. Le texte est écrit par Azzeddine Mihoubi et la musique est de Blaoui Houari.

C'est en quelque sorte, le testament du défunt artiste, qui avait émis le vœu, peu de temps avant sa mort, que l'opérette soit réalisée post-mortem.

Racim C.

Mostaganem, capitale du théâtre 2017

## Ouverture de la semaine culturelle de Béjaïa

**L**a semaine culturelle théâtrale de la wilaya de Béjaïa s'est ouverte dimanche soir au théâtre régional «*Djillali-Benabdelhalim*» de Mostaganem, dans le cadre de la manifestation «*Mostaganem, capitale du théâtre 2017*».

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle de trois jours a été marquée par une représentation théâtrale intitulée «*Aoudat Harraga*». Une nouvelle production du théâtre régional «*Abdelmalek-Bouguermouh*» de Béjaïa, écrite, mise en scène et interprétée par Rachid Maamria en compagnie des artistes Sami Zebila et Soraya Simoud.

Dans le cadre de cette manifestation, il était prévu hier une pièce théâtrale pour adultes intitulée «*El Guerrab oual Ghaba*», du même metteur en scène, qui est une adaptation du texte de l'écrivain dramaturge bulgare Nicolai Khalaitov et interprétée par Rachid Maamria et Djouhara Deragha.

Cette semaine culturelle sera clôturée aujourd'hui par une représentation théâtrale pour enfants en langue amazighe «*Tirfit Netezgui*» qui a obtenu le prix de la meilleure interprétation féminine lors du Festival national du théâtre amazigh en 2016.

Le programme de la semaine théâtrale de la wilaya de Béjaïa comporte une exposition

de photos, d'affiches d'œuvres théâtrales produites par le TR de Béjaïa, de costumes et d'accessoires de pièces théâtrales au hall du théâtre régional de Mostaganem.

Pour rappel, la manifestation «*Mostaganem, capitale du théâtre 2017*» a été entamée en mars 2017 pour durer une année sous le slogan «*Célébrons la ville, célébrons le théâtre*». Elle a accueilli, à ce jour, les semaines culturelles des wilayas de Constantine, Annaba, Batna, Tissemsilt, Mascara, Ain Defla, Souk Ahras, Tizi Ouzou, Tlemcen, Chlef, Boumerdès, El Tarf, Saida, Guelma et Ain Témouchent.

R. C.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

### Institut Cervantès d'Alger

Jusqu'au 28 février 2018 :

Jusqu'au 28 février, découvrez «*Artisans de La Casbah*» à l'Institut Cervantès d'Alger, sis 9 Khelifa Boukhalfa Alger, à 18h, une exposition vente qui réunira une dizaine d'artistes et artisans dans les différents métiers qui ont fait la réputation du lieu mythique, cœur battant de la capitale algéroise.

Seen Art Gallery (156,

Lotissement El-Bina, Dély Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 25 février :

Exposition intitulée «*Hope in darkness*» de l'artiste Hacem Drici.

Salle El-Mouggag (Alger)

Samedi 10 mars à 19h30 :

Concert de Marc Lavoine.

L'entrée est sur réservation (2 places maximum) à l'adresse : [chansonfrancaisemarclavoine2018.alger@if-algerie.com](mailto:chansonfrancaisemarclavoine2018.alger@if-algerie.com)

Musée public national d'art moderne & contemporain d'Alger

Jusqu'au 5 mars :

1<sup>e</sup> Salon du dessin d'Alger intitulé «*Dessinez vos desseins*».



## Championnat de wilaya de muay-thai Les athlètes de l'AS Tahadi El Kerma et de l'USC Es-Sénia l'emportent

LES ATHLÈTES de l'AS Tahadi Achbal El Kerma seniors et de l'Union sports de combats d'Es-Sénia juniors se sont illustrés aux épreuves du championnat de wilaya de muay-thai (boxe thaïlandaise), disputées samedi au palais des sports «Hamou-Boutléis» d'Oran. Les représentants de l'association sportive Tahadi Achbal El Kerma ont réussi à tirer leur épingle du jeu en raflant la totalité des titres mis en jeu en seniors, devant ceux de l'AS Oussoul et l'IRB Oran. Chez les juniors, les athlètes de l'Union sports de combat d'Es-Sénia ont confirmé leur domination en raflant plusieurs titres. Cette phase de wilaya de sport de combat, pieds-poing, réservé uniquement aux athlètes seniors et juniors, a été d'un niveau appréciable, selon les spécialistes, surtout en juniors, qui ont montré un très bon niveau technique séduisant les amateurs de cet art martial venus nombreux. A l'issue de

cette phase de wilaya, les vainqueurs de chaque catégorie de poids en juniors et seniors se sont qualifiés à la phase finale du championnat d'Algérie, qui aura lieu le mois de mars à Lahgouat. Cette compétition d'une journée, organisée par la ligue oranaise de full contact, kick boxing et muay-thai, en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya et la Fédération algérienne de full contact, kick boxing, muay thai et disciplines assimilées, a vu la participation de 74 athlètes juniors et seniors représentant 16 associations sportives spécialisées dans dix catégories de poids en juniors et 12 en seniors. Les lauréats de cette phase de wilaya ont reçu des cadeaux lors d'une cérémonie de clôture, en présence des membres de la ligue oranaise et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran.

### Taekwondo

## L'AG extraordinaire aura lieu le 24 février



LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a déclaré dimanche que l'Assemblée générale extraordinaire (AGE) de la Fédération algérienne de taekwondo se tiendra le 24 février, selon les informations dont il disposait. «Dans le cadre du respect des lois et du jeu démocratique et selon les informations dont je dispose, l'AGE de la Fédération algérienne de taekwondo se tiendra le 24 février à la demande des deux tiers de ses membres», a déclaré le ministre. «Après la convocation du bureau fédéral et l'assemblée générale, il faudra installer une commission de candidature et des

recours», a-t-il précisé, ajoutant que «le président actuel Abdelhak Taïbi a tout le droit et la latitude de présenter sa candidature». Le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS) avait demandé au président de la Fédération algérienne de taekwondo, Abdelhak Taïbi, de convoquer une assemblée générale extraordinaire suite à la demande des deux tiers de ses membres. 45 membres de l'Assemblée générale de la Fédération, regroupant 21 présidents de ligue auxquels s'ajoutent les présidents des 10 meilleurs clubs des Championnats nationaux et 10 membres du bureau fédéral, ont demandé le retrait de confiance à l'actuel président pour «mauvaise gestion et monopole des décisions dans les affaires de la Fédération». Rappelons que le président Taïbi avait déjà comparu devant le tribunal du règlement des litiges sportifs de Ben Aknoun (Alger), en octobre 2017, après une plainte déposée par les membres du bureau fédéral.

### JS Kabylie

## Saâdi résilie son contrat

La direction de la JS Kabylie (Ligue 1 Mobilis de football) et l'entraîneur Nouredine Saâdi ont trouvé dimanche un accord pour une séparation à l'amiable, a-t-on appris de l'intéressé. «J'ai eu une discussion avec le président Chérif Mellal par téléphone (il se trouve à l'étranger, ndr) pour une séparation à l'amiable. J'étais prêt à continuer ma mission mais certaines personnes ont voulu le contraire. Je m'appretais à diriger la séance d'entraînement d'aujourd'hui

(dimanche) mais j'ai finalement décidé de rebrousser chemin pour éviter les tensions. Je souhaite à l'équipe beaucoup de succès en vue du reste du parcours», a déclaré Saâdi. Le départ de Saâdi, arrivé en janvier dernier en remplacement d'Azeddine Aït Djoudi, intervient deux jours après la défaite concédée en déplacement face au DRB Tadjenanet (1-0) dans le cadre de la 20<sup>e</sup> journée de la compétition. La JSK, qui pointe à la 14<sup>e</sup> place au classement (19

# Coupes africaines Simple formalité pour l'ESS, le CRB pour la confirmation

■ Les représentants algériens en Coupes africaines des clubs livreront aujourd'hui les matchs retour de leurs compétitions respectives avec pour objectif de décrocher le billet qualificatif aux 16<sup>es</sup> de finale.



Les Sétifiens pour confirmer

Par Mahfoud M.

Ainsi, en Ligue des champions d'Afrique, l'Entente de Sétif se rend à Bangui pour donner la réplique au Real local. Ayant dynamité cette modeste formation au match aller (6/0), les gars de la ville des Hauts-Plateaux souhaitent confirmer lors de ce match retour et prouver donc qu'ils méritent de passer au prochain tour haut la main. Théoriquement, les Sétifiens ne peuvent pas être rejoints au score sur le total des deux parties, étant donné qu'il sera difficile aux Centrafricains de planter sept buts aux Sétifiens. Quoi qu'il en soit, l'ESS souhaite l'emporter quand même pour continuer sur cette belle série, surtout qu'elle reste aussi sur une victoire en championnat face au CRB. Même avec le gros

score enregistré au match aller, le coach Benchikha pense que la qualification n'est pas encore acquise et qu'il faudra se sacrifier pour espérer revenir avec un autre résultat probant. «Certes, nous avons pris une sérieuse option sur la qualification et le résultat obtenu au match aller nous permet de négocier sereinement la confrontation prévue ce mardi (15h locales) à Bangui, mais nous ne sommes pas encore qualifiés, il faudra aller en Centrafrique pour marquer et pour gagner», a-t-il affirmé. «Le moral des joueurs est au beau fixe, l'équipe vient d'enchaîner une série de résultats positifs (deux victoires et un match nul) et nous voulons absolument préserver cette bonne dynamique», a-t-il ajouté. Et de poursuivre : «Chaque match a ses spécificités, il faudra éviter de tomber dans le piège de la facilité et ne

surtout pas sous-estimer cette équipe du Real Bangui». De son côté, en Coupe de la Confédération africaine, le CR Belouizdad affronte l'équipe du Onze Créateur du Mali avec comme objectif de l'emporter pour arracher le ticket de la qualification. Le Chabab, qui était revenu avec le nul (1/1) du Mali a un avantage avec le but inscrit à l'extérieur qui est compté double en cas de nul, sera sur ses gardes quand même. Les pouillains du coach Taoussi feront tout leur possible pour l'emporter, surtout que tout peut arriver dans un tel match et il faudra prendre ses précautions contre cette formation qui peut lui causer des difficultés. Les Rouge et Blanc compteront, certainement, sur leurs fans pour passer l'écueil des Maliens et atteindre les seizièmes de finale.

M. M.

### Major League Soccer (MLS)

## Taïder buteur en amical

Le milieu international algérien, Saphir Taïder, a signé samedi soir son premier but sous les couleurs de sa nouvelle formation de l'Impact de Montréal (Major League Soccer/

MLS), lors du match amical disputé face aux Rowdies de Tampa Bay en Floride (Etats-Unis). Taïder (25 ans) était derrière cette victoire en ouvrant d'abord le score à la 44<sup>e</sup> minute de jeu, avant de délivrer une passe décisive dans l'action du second but inscrit à la 77<sup>e</sup> minute par Ignacio Piatti. Il s'agit de la troisième victoire en autant de matchs amicaux disputés jusque-là par les Canadiens. «C'était un but bien construit. Le premier but fait toujours plaisir. En première période, ça a bien marché pour nous, on s'est créé des occasions et on a pu marquer. En deuxième mi-temps, l'équipe adverse est arrivée avec plus de détermination. Ce qui est important, c'est qu'on a réagi rapidement», a-t-il indiqué à l'issue de la partie, cité par les médias locaux. Taïder s'est engagé pour trois ans, dont un prêt de deux ans, en plus

d'une année d'option supplémentaire pour 2021 avec la formation canadienne en provenance du FC Bologne (Serie A italienne de football). Le joueur qui a fait l'essentiel de sa carrière en Italie avait connu une mauvaise expérience en Angleterre en 2014 quand il s'était engagé avec Southampton avant de le quitter immédiatement en pleine période d'intersaison pour rejoindre Sassuolo. Il n'avait pas été retenu pour les deux derniers matchs de l'équipe nationale, face au Nigeria (1-1 mais gagné sur tapis vert 3-0), en clôture des qualifications de la Coupe du monde 2018 et en amical face à la Centrafrique (3-0). Le championnat MLS débutera le 4 mars prochain. La franchise canadienne accueillera au stade Saputo les Whitecaps le lundi 5 mars.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Béchar

### Plus de 17 tonnes de poisson d'eau douce exportées vers la Tunisie

AU TOTAL 17,25 tonnes de poisson d'eau douce ont été exportées vers la Tunisie à la fin de janvier dernier, a-t-on appris hier de la direction de la pêche et des ressources halieutiques de Béchar. Les espèces exportées vers ce pays maghrébin sont essentiellement la carpe argentée et la carpe grande-bouche, pêchées au plan d'eau des barrages de Djorf-Ettorba (Béchar) et de Brezina (El-Bayadh), a-t-on précisé. Trois pêcheurs professionnels s'adonnent à cette activité au niveau de ces sites, grâce aux aides et soutien apportés par le secteur de la Pêche et des Ressources halieutiques, dans le cadre du développement de la pêche continentale et de la pisciculture dans le sud-ouest du pays, a-t-on signalé.

Ce secteur, qui constitue un segment du développement économique de la région, est marqué actuellement par sept projets en réalisation avec des

prévisions de production annuelle de 1 800 tonnes.

Il s'agit notamment d'une ferme aquacole d'une capacité de production de 1 600 tonnes de différentes espèces des mêmes poissons d'eau douce destinés au marché turc, et qui entrera en production en juin prochain, en plus de trois projets appelés aussi à être mis en exploitation durant l'année 2018, dont deux financés par l'Agence nationale du microcrédit (Angem), l'un initié par une femme à Béchar et l'autre par un jeune à Adrar. Dans cette dernière wilaya, l'on enregistre un autre projet en réalisation au titre du partenariat entre la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (Forem) et l'Organisation onusienne pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a-t-on fait savoir à la direction précitée qui coiffe les wilayas du sud-ouest du pays.

Slim O.

## Mostaganem

### Deux morts et deux blessés dans un accident

**DEUX PERSONNES** d'une même famille ont trouvé la mort, dans la nuit de dimanche à lundi, dans un accident de la route survenu à Kheiredine, au sud de la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris des services de la Protection civile. L'accident, qui a fait également deux blessés, s'est produit suite à une collision entre trois véhicules (un utilitaire et deux autres touristiques) sur la RN 90, à l'entrée du douar Ouled Hamou, a-t-on indiqué de même source. Les deux blessés ont été évacués vers l'hôpital Adjal-Belatreche d'Ain Tédèlès, dans état critique, où ils ont été placés en soins intensifs.

Les dépouilles des deux victimes ont été déposées au niveau de la morgue du même hôpital.

### Ain Beida : 18 blessés suite au dérapage d'un

**autocar** Dix huit personnes ont été blessées dans la nuit de dimanche à lundi, suite au dérapage puis le renversement d'un autocar près de la ville d'Ain Beida (wilaya d'Oum El Bouaghi), a indiqué le directeur de la santé locale, Hadj Abderahmane Bada. Les victimes évacuées à l'établissement public hospitalier Salah-Zerdani sont atteintes de blessures de gravités diverses et certaines ont dû subir des interventions chirurgicales, a-t-il précisé, après s'être rendu au chevet des blessés.

L'autocar, assurant la desserte de la ligne Tébessa-Tlemcen, s'est renversé sur la RN-10 près de la minoterie Essaim d'Ain Beida, ont fait état les services de la Protection civile, relevant que les deux unités secondaires d'Ain Beida et Fkirina sont intervenues pour l'évacuation des victimes.

Tahar D.

## Du 26 février au 2 mars à Akbou

### Tournoi international de futsal filles

UN TOURNOI international de futsal filles aura lieu du 26 février au 2 mars prochains à la salle omnisports d'Akbou, a-t-on appris des dirigeants du club organisateur, le CF Akbou. Cette manifestation footballistique de 5 jours, organisée par le club de football féminin du CF Akbou en collaboration avec

la direction de la jeunesse et des sports à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, verra la participation des clubs AB Saint-Denis et le FC Goussainville de France, l'équipe nationale A de Palestine, l'AS Banque d'habitat de Tunisie, le SMB Touggourt, AS Amedjad Setif, AS El Attaf, FC

Béjaia et le club organisateur du CF Akbou avec deux équipes A et B. En marge de ce tournoi international, le programme prévoit des visites à des sites historiques de la wilaya de Béjaia et des soirées musicales.

R. S.

Hamid M.

## LA PÉNURIE DE LAIT S'ACCENTUE



Loumis

Djalou@hotmail.com

## 16<sup>e</sup> édition du Festival du film amazigh du 24 au 28 février

### 17 productions en course pour l'Olivier d'or

■ La 16<sup>e</sup> édition du Festival culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA) se tiendra du 24 au 28 février courant, a annoncé, hier, son commissaire, Farid Mahiout, au cours d'une conférence de presse.

Par Hamid Messir

Dix-sept films participeront à ce rendez-vous annuel du film d'expression amazighe à Tizi Ouzou, à savoir 3 pour le long métrage, 7 pour le court métrage et 7 pour le film documentaire. Ils ont été sélectionnés parmi les 43 déposés au niveau de la commission de visionnage. Au programme de la 16<sup>e</sup> édition du FCNAFA, des conférences thématiques, des ateliers de formation et des expositions. Le jury, appelé à délibérer pour élire les lauréats du concours, est composé de 7 membres de divers horizons. La directrice de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou, Nabila Goumeziane a, par la même occasion, assuré qu'il n'y a eu aucune restriction budgétaire pour l'organisation du FCNAFA, il sera maintenu à l'avenir sur décision du ministre de la Culture, soulignant que son objectif reste la promotion de la production cinématographique en langue amazighe. Elle a, à ce propos, précisé que toutes les



Ph. > M. Zalouk/A.

variantes linguistiques de la langue amazighe seront présentes à l'occasion de la 16<sup>e</sup> édition, à travers les produits en course pour l'Olivier d'or. A noter

que la cérémonie d'ouverture aura lieu samedi prochain dans l'après-midi, au niveau du théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou.

H. M.

## Ait Boumahdi (Tizi Ouzou)

### Une personne tuée et quatre autres blessées dans le dérapage d'un véhicule

UNE PERSONNE a trouvé la mort et quatre autres ont été blessées dans un accident de la route survenu dans la soirée de dimanche, entre les villages Timeghras et Ait Aggad, dans la commune d'Ait Boumahdi (40 km au sud de la wilaya de Tizi

Ouzou), avons-nous appris, hier, auprès de la cellule de communication de la Protection civile. Selon les indications fournies par la même source, à l'origine du drame, le dérapage d'un véhicule léger sur le chemin reliant les deux villages précités peu après 23 heures. Un homme de 58 ans a trouvé la mort sur les lieux, alors que quatre autres âgés entre 33 et 50 ans ont été blessés. Les victimes ont été acheminées vers la polyclinique des Ouacifs. Aucune précision n'a été fournie sur l'origine de cet accident.

R. S.

Hamid M.